



La réunion de négociation en CPPNI s'est déroulée le 17 janvier 2024. Le seul point à l'ordre du jour était l'augmentation des minima conventionnels. Lors de la réunion du 18 décembre 2023, après que nous avons demandé + 5 % sur l'ensemble des coefficients de la grille, le patronat avait fait une contre-proposition à 3,5 %. L'ensemble des organisations avait alors proposé une augmentation de 4 %.

Niveau	Minima mensuel actuel	Proposition patronale	Proposition avec + 4 %
1	1 753,92 €	1 815,30 €	1 824,07 €
2	1 874,92 €	1 940,54 €	1 949,91 €
3	2 153,92 €	2 229,30 €	2 240,07 €
4	2 531,83 €	2 620,45 €	2 633,11 €
5	2 758,88 €	2 855,13 €	2 868,93 €
6	3 040,00 €	3 146,40 €	3 161,60 €
7	3 667,08 €	3 395,43 €	3 813,77 €
8	3 683,25 €	3 812,16 €	3 830,58 €
9	3 851,42 €	3 986,22 €	4 005,47 €
10	4 130,50 €	4 275,07 €	4 295,92 €

SMIC au 1^{er} janvier 2024 :
1 766,92 €

Plafond mensuel de la
Sécurité Sociale : 3 864 €

Inflation : + 3,7 %
dont alimentation : + 7,1 %

Malheureusement, le patronat n'a pas répondu à notre demande et nous laisse 15 jours pour réfléchir à une possible signature. Mais coup de théâtre, une organisation a dit qu'elle signait en l'état. Certes avec une clause de revoyure en septembre. Certaines organisations syndicales se contentent de peu. Tout semble joué, alors qu'il était possible certainement d'obtenir ces fameux 4 %. Le patronat n'avait pas fermé la porte. D'ailleurs, il est rare que nous n'arrivions pas à signer un accord. C'est une branche où les acteurs à la négociation arrivent très souvent à des accords, y compris des accords innovants tel l'accord sur l'ISG ou l'IVG.

C'est dommage. La CGT ne signera pas l'accord. Il y a bien longtemps que cela n'était pas arrivé.

Pourquoi ne vous syndiquez-vous pas à la CGT ? Cela vous permettra d'être acteur de votre avenir professionnel en participant notamment aux réflexions que nous avons dans la branche. C'est aussi un moyen de renforcer notre organisation afin que nous puissions peser un peu plus et permettre la satisfaction de vos revendications.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « *Experts Auto* »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes